

GUINÉE ÉQUATORIALE : LES INVESTISSEMENTS

Les IDE en chiffres

Depuis la découverte des gisements de pétrole offshore, de nombreux investisseurs ont montré un grand intérêt pour le pays. Les entrées d'IDE dans le pays ont donc été élevées ces dernières années. Selon le rapport sur l'investissement dans le monde 2021 de la CNUCED, les entrées d'IDE sont passées de 452 millions USD à 530 millions USD entre 2019 et 2020, malgré la crise économique mondiale déclenchée par la pandémie de Covid-19. Le stock d'IDE était estimé à 15,1 milliards USD en 2020. En 2021, les flux mondiaux d'IDE ont fortement rebondi, mais les flux d'IDE vers les pays africains (hors Afrique du Sud) n'ont augmenté que modérément (UNCTAD' Investment Trends Monitor). La plupart des IDE en Guinée équatoriale concernent le secteur pétrolier et gazier, suivi de la foresterie et de la pêche. Les États-Unis sont le principal pays investisseur, suivis de la Chine et de la France.

La Guinée équatoriale a perdu une place et s'est classée 178e dans le rapport Doing Business 2020 publié par la Banque mondiale. Le pétrole, principale source de revenus du pays, a attiré le plus d'investissements ces dernières années. Cependant, le gouvernement, visant à accélérer la diversification économique, a créé la GE Holding, une entité chargée de gérer les fonds de co-investissement de l'État. Elle a également mis en œuvre de nombreuses réformes pour améliorer le climat des affaires. Il s'agit notamment de créer un guichet unique pour les investissements et d'adopter une loi pour régler les conflits liés à l'exécution des contrats. La Guinée équatoriale a également rendu la création d'entreprise moins coûteuse en réduisant les frais d'enregistrement. Le gouvernement a décidé de soutenir la promotion des exportations non traditionnelles, permettant le rapatriement des bénéficiaires et offrant diverses incitations fiscales. Par ailleurs, le gouvernement continue de signer de nouveaux contrats de partenariat de production (gaz, mines) avec des entreprises internationales. Les entreprises anglo-saxonnes, indiennes et japonaises sont parmi les plus actives dans le domaine de la production pétrolière et gazière. La Guinée équatoriale met actuellement en œuvre un plan directeur Gas Mega Hub, avec le développement de plusieurs hubs gaziers offshore et la monétisation des réserves de gaz voisines (le pays est en pourparlers avec le Cameroun et le Nigeria pour faciliter des liaisons transfrontalières supplémentaires). Quoi qu'il en soit, le climat des affaires du pays est toujours confronté à de forts vents contraires tels que la corruption (le pays est classé 172e sur 180 dans l'indice de perception de la corruption 2021 de Transparency International), la charge administrative, les coûts de conformité élevés, la lenteur des licences, un système judiciaire faible ainsi qu'un accès limité au financement. Le gouvernement contrôle les prêts à long terme par l'intermédiaire de la banque publique de développement.

COMPARAISON INTERNATIONALE DE LA PROTECTION DES INVESTISSEURS

	Guinée équatoriale	Afrique sub saharienne	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,5	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	3,5	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,5	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables.

*** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit.

Investissement Direct Etranger	2020	2021	2022
Flux d'IDE entrants (millions USD)	410	460	459
Stocks d'IDE (millions USD)	14.974,0	15.433,9	15.892,4
Nombre d'investissements greenfield*	0,0	0,0	0,0
Value of Greenfield Investments (million USD)	0	0	0

Source : CNUCED - Dernières données disponibles

Note : * Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère.

Les taux d'imposition

Taux sur la valeur ajoutée 15%
(TVA)

Certains articles sont taxés à 6 %, notamment les viandes et volailles ; lait et crème qui ne sont pas des concentrés et ne contiennent pas de sucre ou d'autres édulcorants ; lait et crème concentrés ou sucrés; pain; riz; aliments préparés pour enfants; livres et manuels scolaires. Les articles détaxés comprennent l'insuline et ses sels; la quinine et ses sels ; antibiotiques; produits pharmaceutiques; les engrais; cire dentaire; plaques, bandes et films radiographiques; insecticides; articles d'hygiène et de pharmacie en caoutchouc (y compris les gants chirurgicaux); livres scolaires dans des housses de protection souples; verre pour lunettes; stérilisateur médico-chirurgical pour laboratoires; fauteuils roulants et autres véhicules pour les personnes à mobilité réduite ; pièces de rechange pour fauteuil roulant et autres véhicules pour les personnes à mobilité réduite ; lentilles correctives; dispositifs médico-chirurgicaux; fauteuils dentaires; autres meubles médicaux et chirurgicaux; autres fournitures agricoles.

Sont exonérés : les produits bruts de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la chasse, vendus directement au consommateur final par le propriétaire ; vente de produits résultant d'activités d'extraction du sol et du sous-sol; les opérations de transmission de biens immobiliers entre personnes physiques non qualifiées de promoteurs immobiliers et soumises au droit de mutation ; les intérêts générés par les emprunts étrangers ; les intérêts générés par les dépôts de clients non professionnels dans des établissements de crédit ou financiers ; les voyageurs avec de petites importations lorsque la valeur des marchandises n'excède pas 500 000 XAF ; les opérations bancaires, d'assurance et de réassurance, qui sont soumises à une taxe spécifique ; les opérations de transfert de biens immobiliers, les droits immobiliers et les mutations de fonds de commerce soumis au droit de mutation ou à d'autres taxes équivalentes ; les services médicaux, y compris le transport des victimes d'accidents et des personnes malades, et l'assistance médicale aux personnes fournie par les hôpitaux publics et les centres de santé, ou des organismes similaires, et l'assistance médicale fournie par les membres du corps médical et paramédical ; les produits de base, ainsi que leurs fournitures, les fournitures de produits d'élevage et de pêche utilisés par les producteurs, pour autant que ces produits soient exonérés ; services fournis dans le domaine de l'enseignement scolaire ou universitaire par des établissements publics et privés ou organismes assimilés; importation et vente de livres scolaires ou universitaires; vente de journaux et périodiques, à l'exclusion des revenus publicitaires; location de maisons non meublées; certaines opérations de trafic international ; services ou opérations sociaux, éducatifs, sportifs, culturels, philanthropiques ou religieux fournis à leurs membres par des organismes de bienfaisance et de bienfaisance à but non lucratif, pour autant que ces opérations puissent être directement liées à la défense collective des intérêts moraux ou matériels de leurs membres. Cependant, celles-ci sont imposables lorsqu'elles sont en situation de concurrence avec le secteur privé ; importation de biens d'équipement; sommes déposées par le Trésor Public à la Banque Centrale en sa qualité de banque émettrice, etc.

Impôt sur les sociétés	35%
Les retenues à la source	Dividendes : 10 % (résidents)/25% (non-résidents) ; Intérêts : 0% (résidents)/25% (non-résidents) ; Redevances : 10 % (résidents)/15 % (non-résidents CEMAC).
Les accords bilatéraux	 La Guinée Equatoriale et la France ne sont pas liées par une convention de non-double imposition.
Les contributions sociales payées par l'employeur	22,5% (21,5% pour la Caisse nationale de sécurité sociale; 1% pour la Caisse de protection du travail)
Les autres ressources utiles	Minsitère des Finances

Aperçu des mesures fiscales de la Guinée équatoriale en réponse au Covid-19

Consultez le site Doing Business, pour obtenir un récapitulatif des taxes et cotisations obligatoires.

LES TAXES SUR LE REVENU DES PERSONNES

Impôt sur le revenu	Taux progressifs jusqu'à 35%
De 0 XAF à 1 000 000 XAF	0%
De 1 000 001 XAF à 3 000 000 XAF	10%
De 3 000 001 XAF à 5 000 000 XAF	15%
De 5 000 001 XAF à 10 000 000 XAF	20%
De 10 000 001 XAF à 15 000 000 XAF	25%
De 15 000 001 XAF à 20 000 000 XAF	30%
Au dessus de 20 000 000 XAF	35%
Particuliers non-résidents	Retenue à la source de 15 % sur les revenus bruts provenant de sources en Guinée équatoriale

Comparaison internationale de la fiscalité des entreprises

	Guinée équatoriale	Afrique sub saharienne	Etats-Unis	Allemagne
Nombre de paiements de taxes par an	46,0	36,6	10,6	9,0
Temps requis pour les formalités administratives en heures	492,0	284,8	175,0	218,0
Montant total des taxes en % des profits	79,4	47,3	36,6	48,8

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Les opportunités d'investissement

Les appels d'offres, les projets et les marchés publics	Fontier Market Network Appels d'offres en Afrique DgMarket, Appels d'offres dans le monde
Créer une entreprise	Consultez le site Doing Business, pour connaître les procédures de création d'une entreprise en Guinée équatoriale.
Les ressources utiles	Site Internet de l'office national de promotion des investissements Évolution et perspectives économiques en Guinée équatoriale - African Economic Outlook <ul style="list-style-type: none">  Contactez la mission économique.  Ambassade de France en Guinée Equatoriale  Ambassade de Guinée Equatoriale en France

Les procédures de création d'entreprise

Créer une entreprise	Guinée équatoriale	Sub-Saharan Africa
Procédures (nombre)	16,00	7,51
Temps (jours)	33,00	21,30

Source : Doing Business.

Contactez l'équipe [BNPP Trade Development](#) pour trouver un expert prêt à vous accompagner en Guinée équatoriale.